

Annecy, le 18 juin 2019

La directrice académique des services de l'éducation nationale
Directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie

à

Monsieur BEZAT Olivier
Centre d'hébergement « La Cordée »
74450 Le Grand Bornand

A CONSERVER

Objet : Visite de centre – CR N° 20

Bureau :
Classes de Découvertes
Affaire suivie par :
Olivier VINCENT
CPD EPS

La visite de votre établissement « La Cordée » le 1^{er} avril 2019, situé au **Grand-Bornand**, me permet de reconduire son inscription au Répertoire Départemental de l'Éducation Nationale.

Nous vous demandons de bien vouloir compléter, signer et nous renvoyer au plus tôt le document IRD et les clauses d'inscription au répertoire départemental figurant à la fin du compte rendu.

Référence :
CLD/IENA/OV/136.06/2018/CR/N°20

Téléphone :
04.50.88.43.82

Télécopie :
04.50.51.47.36

Les conditions d'accueil sont les suivantes :

103 enfants répartis en 4 classes durant un court séjour ou une classe de découvertes
Vous veillerez à ne pas dépasser l'effectif public mentionné dans le rapport de la commission de sécurité.

Urgence en dehors des horaires de bureaux :
06.81.36.37.93

Mél :
cldecouv74@ac-grenoble.fr

Bilan général de visite :

Effectuée le 1^{er} Avril 2019 en présence de Monsieur Bezat, directeur du centre, la visite permet de constater un établissement propre et bien entretenu.

Site :
<http://ia74.ac-grenoble.fr>

Adresse postale
Cité administrative
7 rue Dupanloup
74040 Annecy Cedex

Le professionnalisme perçu de Monsieur Bezat et la très bonne impression laissée lors de la visite sont confirmés.

Les différents comptes rendus de séjours mentionnent tous de la disponibilité de Monsieur BEZAT et de son encadrement, pour l'accueil des enseignants.

Je vous renouvelle de nouveau toute ma confiance pour continuer à répondre aux attentes des enseignants et aux besoins des enfants avec le même engagement et la même qualité d'accueil constatés par Monsieur Olivier Vincent.

Pour le recteur et par subdélégation de la directrice des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie.

L'inspecteur de l'éducation nationale adjoint



Christophe Dasseux

P.J. : Compte-rendu

COMPTE RENDU :

Préambule :

Programmée le 1^{er} Avril 2019 par les services de l'Éducation Nationale (Bureau des sorties scolaires), la présente visite de l'établissement « La Cordée » a pour objet la poursuite de son Inscription au Répertoire Départemental (IRD). Elle se déroule en présence de Monsieur Bezat, directeur du centre.

Généralités :

Le centre « La Cordée » est situé à l'écart de la route à grande circulation.

Il dispose d'un vaste terrain plat propice aux jeux extérieurs.

Les classes de neige hébergées à « La Cordée » bénéficient du service gratuit des navettes mises en place par la commune. Un box au pied des pistes permet également de stocker les skis et les bâtons des enfants, ce qui facilite aussi le transport des classes en hiver.

Monsieur BEZAT Olivier nous signale la rénovation des tous les WC du RDC, des couloirs du 2^{ème} étage, du sous-sol et de la salle de jeu.

Un bureau est mis à la disposition des enseignants comprenant un ordinateur, connecté à internet, ainsi qu'une imprimante.

Les salles de classe sont maintenant équipées de prise RJ45 permettant la connexion à internet.

Les portes des deux salles de classes ont été changées et la présence d'un digicode depuis 2015 à la porte du bas permet réellement de sécuriser le bâtiment

Le fléchage dans le centre permet de s'y retrouver facilement.

Sécurité :

Un exercice d'évacuation est systématiquement effectué durant les séjours et noté dans le registre de sécurité.

Les plans d'évacuation sont placés à tous les étages.

Hébergement :

La configuration visitée du bâtiment est la suivante :

Dans le bâtiment principal

Au rez-de-jardin :

- un local chaussures de ski avec lavabo,
- une grande salle d'activités sonorisée avec mobilier scolaire mis à disposition,
- un bloc sanitaire avec 3 WC,
- une petite salle de détente, jeu,
- la buanderie,
- la chaufferie avec registre d'intervention,
- le local de dé-cartonnage, des chambres froides et des frigos,
- la réserve sèche,
- l'infirmerie composée de 4 lits , une douche et un lavabo et d'un local pour l'assistante sanitaire.

Au rez-de-chaussée :

- la salle de restauration composée de 2 parties (une partie pouvant accueillir 80 personnes et une autre partie pour 20 personnes) avec accès sur une grande terrasse,
- un bloc sanitaire avec 3 WC et 8 lavabos (avec distributeur de savon),
- une salle de classe pour 30 élèves (qui peut être utilisée comme salle de réunion par les enseignants et les animateurs),
- le coin plonge,
- la légumerie,
- la cuisine dimensionnée pour préparer 100 repas,
- le bureau de Monsieur BEZAT,
- un bureau mis à disposition des enseignants et des animateurs.

Au premier étage :

- deux WC,
- les chambres (équipées d'une douche et lavabo) :
 - N°10 : (sur palier) 1 lit simple adulte en 140,
 - N°11 : 1 lit superposé adulte,
 - N°12 : 3 lits superposés et 2 lits simples,
 - N°13 : 4 lits superposés,
 - N°14 : 3 lits superposés et 2 lits simples,
 - N°15 : 3 lits superposés et 1 lit simple.

Au deuxième étage :

- trois WC,
- un local de stockage,
- les chambres (équipées d'une douche et lavabo) :
 - N°20 : (sur palier) 1 lit simple adulte en 140,
 - N°21 : 3 lits superposés et 2 lits simples,
 - N°22 : 4 lits superposés,
 - N°23 : 3 lits superposés et 2 lits simples,
 - N°24 : 3 lits superposés et 2 lits simples,
 - N°25 : 2 lits superposés adultes,
 - N°26 : 2 lits superposés et 4 lits simples,
 - N°27 : 2 lits superposés et 3 lits simples.

Au troisième étage :

- un bloc sanitaire avec 2 WC, 2 douches et 3 lavabos,
- les chambres :
 - N°30 : 3 lits superposés et 2 lits simples,
 - N°31 : 2 lits superposés et 3 lits simples,
 - N°32 : 1 lit superposé et 2 lits simples avec douche et lavabo,
 - N°33 : 1 lit simple en 33 avec douche, lavabo et WC,
 - N°34 : 1 lit superposé et 6 lits simples,

N°35 : 1 lit superposé adulte avec douche et lavabo.

Observations :

Propreté et état général :

Le centre est propre et très bien entretenu.

Confort et rangements :

Les chambres d'un très bon confort et disposent de rangements en nombre suffisant.

Les chambres :

Capacité maximale théorique de couchage :

1 ^{er} étage	31 enfants et 4 adultes
2 ^{ème} étage	47 enfants et 6 adultes
3 ^{ème} étage	27 enfants et 3 adultes
Total	105 enfants et 13 adultes

La capacité de couchage des enfants et adultes satisfait aux conditions actuelles d'inscription de l'établissement au répertoire. Le taux d'encadrement en vie collective est de 1 adulte pour 10 enfants.

Vous veillerez toutefois à ne pas dépasser l'effectif public mentionné dans le rapport de la commission de sécurité.

Le complexe infirmerie :

Situé au rez-de-jardin, il comporte une chambre avec quatre lits simples et une chambre pour l'infirmière avec une armoire fermant à clé.

Salle de restauration :

Elle est très spacieuse, très claire et propre.

Les salles de classes :

Elles sont aux nombres de trois et répondent parfaitement aux standards des classes de découvertes. Une est située au RDC et les deux autres au rez-de-jardin. Ces dernières disposent d'un meuble mobile comportant une TV, un lecteur DVD et un magnétoscope.

La salle d'activité :

Située en rez-de-jardin, celle-ci est équipée d'un espace sono, d'un grand écran plat et d'un lecteur DVD.

Clauses d'inscription au répertoire départemental (exemplaire à conserver) :

- Respecter scrupuleusement le nombre maximum d'enfant pouvant être hébergés dans le centre durant les classes de découvertes et les séjours courts.
- Ne pas mélanger les différents publics dans les lieux de nuit et de vie.
- Respecter les préconisations et obligations du dossier « repères pour les gestionnaires et propriétaires ».
- **Ne pas dépasser l'effectif public mentionné dans le rapport de la commission de sécurité.**

Votre signature ci-dessous vous engage vis à vis de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Savoie. Tout manquement à une des clauses ci-dessus entrainera la suspension immédiate du centre.

Nom et commune du centre

LA CORDÉE
- GRAND BORNAND

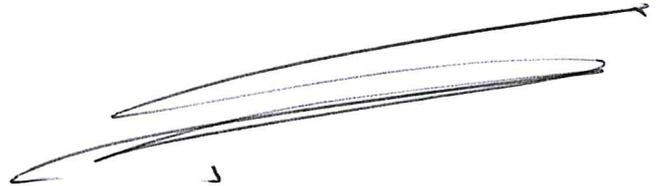
Date et signature

26 / 11 / 19 .

Nom et qualité du signataire

OLIVIER BEZAT

DIRECTEUR



Page 5/7 Exemplaire
pour signature

Sans avis contraire ou observation de votre part dans un délai de 15 jours après la réception. certains éléments de ce compte-rendu pourraient être communiqués aux personnes qui nous en feraient la demande.

Documents de référence :

Les documents signalés par « X » concernant plus particulièrement votre établissement sont à télécharger à l'adresse suivante : <http://www.ac-grenoble.fr/sortiesco/spip/spip.php?rubrique35>

Les documents n^{os} 1, 4, 5, 6 et 10 (si concernés) doivent être édités et intégrés **en bonne place** dans le livret d'accueil du centre pour les enseignants.

Le document 6 est à afficher avec le document d'I.R.D (Inscription au Répertoire Départemental). près du téléphone et du poste relié à Internet.

Les documents n^{os} 2, 3, 9, 10 et 12. sont présentés à **titre indicatif** avant rapprochement éventuel auprès des services concernés de l'État.

- X Doc 1 A tenir à la disposition des enseignants : Conduite à tenir en cas de problème pouvant concerner la justice
- Doc 2 Décret sur les lits superposés
- Doc 3 Plan des lits superposés
- Doc 4 Document de l'Observatoire National de la Sécurité concernant la conduite des exercices d'évacuation
- Doc 5 Liste indicative de livres adaptés aux niveaux des élèves. sur le patrimoine de notre région
- X Doc 6 Informations pour les classes à afficher dans le centre, près du téléphone et du poste relié à Internet
- Doc 7 Repères pour les locaux
- Doc 8 Repères pour les locaux accueillant des maternelles
- Doc 9 Règlement sanitaire départemental
- Doc 10 Règles sanitaires pour la préparation autonome des repas
- Doc 12 Tableau de bord de suivi réglementaire des installations
- Doc 13 Fiche de renseignements du centre à compléter